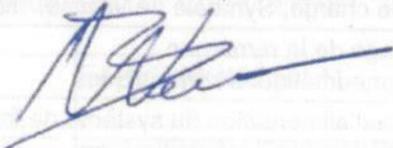


DUPLICATA
CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE
VÉHICULES COMPLETS
 MODÈLE A1 - PAGE 1
DAFA **PACCAR** COMPANY

	Le soussigné certifie par la présente que le véhicule	Wouter Beuman Manager Homologation Department DAF Trucks NV
0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)	DAF
0.2.	Type - Variante - Version	M4EN3 - TE205CD6ZZZ - ECA205GMLRSNNKA3355H2
0.2.1.	Nom commercial	CF 480 FT
0.4.	Catégorie de véhicule	N3
0.5.	Raison sociale et adresse du constructeur	DAF Trucks NV Hugo v.d. Goeslaan 1, 5643 TW Eindhoven, Pays-Bas
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires	La plaque est placée dans l'encadrement de la porte droite ou gauche de la cabine, rivé
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule	Sur le longeron droit du châssis au niveau de l'essieu avant
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)	
0.10.	Numéro d'identification du véhicule	XLRTEM4300G269684
	est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le	e4*2007/46*0014*19 2018-08-31
	et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres.	véhicule pour la circulation à droite tachymètre échelle métrique
Eindhoven, 2019-04-29		

 MODÈLE A1 - PAGE 2
 Catégorie de véhicule N3

1.	Nombre d'essieux et de roues	2		6			
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées	1		Essieu 2			
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement)	1		Essieu 1			
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu)	1		Essieu 2 arbre			
4.	Empattement (essieu 1-dernier essieu)	4.1.	Écartement des essieux: (1-2, 2-3, 3-4)	3600 mm	3600 mm	P/A	P/A
		6.	Largeur	5720 mm		2550 mm	
5.	Longueur	470 mm		P/A			
8.	Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable)	4500 mm		P/A			
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage	P/A		750 mm			
11.	Longueur de la zone de chargement	12.		Porte-à-faux arrière			
13.	Masse en ordre de marche	7317 kg					
13.1.	Répartition de cette masse entre les essieux (1, 2, 3, 4)	5056 kg	2261 kg	P/A	P/A		
13.2.	Masse réelle du véhicule	7317 kg					
16.	Masses maximales techniquement admissibles	20500 kg					
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible	8000 kg		13000 kg	P/A	P/A	
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)	P/A		44000 kg			
16.3.	Masse techniquement admissible sur un groupe d'essieux	National		P/A			
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble [kg]	P/A		P/A			
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international, code pays	P/A		P/A			
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue	P/A		P/A			
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)	P/A	P/A	P/A	P/A		
17.3.	Masse en charge maximale admissible sur groupe d'essieux	P/A		P/A			
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble	P/A		P/A			
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:						
18.1.	Remorque à timon d'attelage	18.2.		Semi-remorque			
18.3.	Remorque à essieu central	18.4.		Remorque non freinée			
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage (semi-remorque, une remorque, une remorque à essieu central)	13183 kg		P/A			
20.	Constructeur du moteur	21.		Code moteur inscrit sur moteur			
		DAF Trucks NV		MX-13 355H2			